**Zeitschrift:** Rapport sur l'activité du Comité international de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité international de la Croix-Rouge

**Band:** - (1949)

**Rubrik:** Action du CICR en Chine

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La migration fit refluer vers la région de Rangoon près d'un million de réfugiés, birmans pour la plupart, mais aussi indiens ou Karens dissidents.

Beaucoup d'Indiens purent être évacués par mer vers le territoire de l'Union indienne; les autres, répartis tant bien que mal dans les villages et dans plusieurs camps de réfugiés, furent assistés par le Gouvernement de l'Union birmane.

Le Dr Marti, chef de la Mission envoyée sur place par le CICR, visita onze de ces camps <sup>1</sup>. Il constata que, vu la proximité immédiate de centres importants de ravitaillement, les réfugiés recevaient des rations suffisantes (d'une valeur théorique d'environ 1800 calories). Il établit la liste des médicaments à procurer pour contribuer utilement à l'œuvre d'assistance du Gouvernement.

En novembre, le CICR décida de joindre à son envoi de secours en Inde et au Pakistan <sup>2</sup> un don de médicaments destiné à la Birmanie.

## VII. ACTION DU CICR EN CHINE

Les événements de Chine ont amené le CICR à donner plus d'importance aux diverses missions qu'il avait entretenues en Chine, à Shanghaï notamment, de 1942 à 1948.

Le Comité chargea son ancien délégué à Londres, M. Bieri, de prendre contact avec les deux Gouvernements chinois en conflit. M. Bieri, arrivé à Hongkong en janvier, put s'entretenir aussitôt avec le directeur de l'agence de presse du Gouvernement populaire chinois.

En attendant d'être autorisé à gagner Pékin, le délégué du CICR se rendit, en mars, à Canton, où venait de se fixer le

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les camps de réfugiés à Rangoon (Transit camp. Kushing High School Camp. St. John's College Refugee Camp. Irrawaddy Compound Camp. Natsin Street Camp. State Training College (for Teachers Camp), ont été visités par le délégué du CICR, ainsi que ceux de Bassein (Camp nº 8 Kauthouzint, ou Lake Camp. Government High School Camp. Sgaw School Camp, RMC (Roman Catholic Mission), Hôpital de Bassein).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir ci-dessus, p. 96.

Gouvernement nationaliste. Dans cette ville il installa, en collaboration avec la Croix-Rouge chinoise, une infirmerie et une policlinique pour les réfugiés nécessiteux. L'organisation et l'installation de l'infirmerie, qui comprenait 30 lits, fut entièrement à la charge du CICR<sup>1</sup>, qui pourvut également à la rémunération du personnel et à la fourniture des médicaments. La policlinique reçut de 70 à 80 patients par jour.

Le CICR fournit également du lait à l'hôpital de la Croix-Rouge chinoise à Honam (Canton), où étaient recueillis des orphelins. Il distribua des sous-vêtements, du riz et des trousses sanitaires à plusieurs milliers d'étudiants réfugiés.

Dans les territoires sous contrôle du Gouvernement populaire chinois, le CICR a fourni une aide à divers établissements hospitaliers. Son correspondant à Tien-Tsin a distribué des vivres à quatre hôpitaux de cette ville et à cinq hôpitaux de Pékin. Une association de secours à Shanghaï a été également gratifiée de médicaments par les soins du CICR.

La Croix-Rouge chinoise ayant adressé un appel à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge au début de l'année, les secours envoyés en réponse à cet appel furent distribués par le CICR, qui les partagea également entre les deux parties en conflit.

Le CICR réussit en outre à établir un service de liaison avec un Bureau d'information à Harbin, ce qui lui permit d'acheminer de nombreux messages et de faire diverses enquêtes et transferts de fonds à des particuliers.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir Compte général des dépenses du CICR; Compte des actions de secours, p. 18.